var SS00475 - Valeur de base prestation *(Soins de santé)*

Description

La base de calcul du supplément relatif à une hospitalisation pour « soins à basse variabilité », lorsqu'il est facturé.

Remarques

- Les soins à basse variabilité désignent des interventions stantdardisables et peu complexes dont les soins fournis varient peu d'un patient à l'autre et d'un hôpital à l'autre. Depuis le 1er janvier 2019, ils sont financés grâce au système GPS, qui prévoit le remboursement forfaitaire du traitement de l'affection, indépendamment des soins prodigués à un patient en particulier. Le prix varie en fonction de la pathologie et de la nature du traitement, mais est identique dans tous les hôpitaux. Vous trouverez un aperçu des interventions sur le site web de l'INAMI.
- Bien que ces prestations fassent l'objet d'un remboursement forfaitaire, les prestations réellement effectuées doivent aussi être enregistrées. En revanche, dans ce cas, le montant AMI et le ticket modérateur ne sont pas remplis. Le montant des suppléments éventuels facturés dans le cadre d'une hospitalisation pour soins à basse variabilité est calculé à partir du montant AMI qui serait facturé pour ces prestations réellement effectuées ; il ne peut toutefois excéder 115 % du montant forfaitaire. Lorsqu'un supplément (SS00165 > 0) est facturé, cette base de calcul est alors remplie dans cette variable.
- Vous trouverez davantage d'informations sur la façon dont cette variable est complétée dans les instructions de facturation de l'INAMI, à consulter sur le site web de l'INAMI sous '**Comment remplir et transmettre les données de facturation électronique ?**' (recherchez Enregistrement de type 50 Zone 47).

Disponible

Database	Variantes	Premières données	Dernières données
Soins de santé	ALL	2025-01-01	2026-06-30

Source: Agence Intermutualiste (https://aim-ima.be)

Code SS00475

Format SAS 5.2 (numeric)

Mots clés Prestations de soins de santé, Coûts